



LA UNE

# Les “désobéisseurs” lancés dans un combat de longue haleine

Par Louise Fessard

*Remise de 338 lettres de désobéissance à l'inspection académique de l'Hérault, le 17 décembre 2008.*

Six mois après l'envoi des premières lettres de désobéissance, ils sont quelques 2776 enseignants “désobéisseurs” à refuser d'appliquer les réformes Darcos à l'école primaire et à l'avoir fait savoir à leur hiérarchie. Leur nombre a augmenté depuis novembre 2008 mais pas au rythme espéré.

«Les gens sont moins combatifs qu'il y a six mois», explique une enseignante marseillaise en résistance. *Il y a la fatigue et la peur des sanctions qui joue.* » Une cinquantaine d'enseignants subissent des retraits de salaire, allant d'un à dix jours par mois. Pour chaque jour où l'aide personnalisée (deux heures par semaine pour les enfants en difficulté) n'est pas effectuée selon les textes, une journée de salaire saute.

Pour faire face à un gouvernement «qui joue le pourrissement de la situation comme à l'université» selon Hugues Leenhardt, enseignant dans une école maternelle de Calas (Bouches-du-Rhône), le mouvement a mis en place des caisses de solidarité, renflouées par les enseignants et les parents. «Les 4.000 euros reçus par la caisse de solidarité des Bouches-du-Rhône permettent de compenser intégralement les retraits de salaire», explique ce “désobéisseur”.

Moins classique, à Marseille, deux enseignants de l'école élémentaire Franklin Roosevelt ont été convoqués à deux reprises au commissariat pour «intrusion» dans les locaux de leur supérieure hiérarchique et «occupation de son bureau» lors de la journée de grève du 10 mars. Ce jour-là, à 14 heures, Isabelle Bérard, 36 ans, et Christian Bernardini, 54 ans, se sont rendus au bureau de leur inspectrice de circonscription pour lui remettre leur lettre de désobéissance, «accompagnés d'une vingtaine de collègues du primaire et du secondaire venus par solidarité».

En l'absence de l'inspectrice, la secrétaire, puis plusieurs conseillers pédagogiques, leur demandent de partir. Ils refusent et restent dans le bureau de cette dernière. «La secrétaire a passé un coup de fil à l'inspection académique qui nous aurait donné l'ordre de quitter les lieux avant 15h30 sinon il serait fait appel au préfet de police», raconte Christian Bernardini.

Une minorité active ?

Au bout d'une heure et demi, la petite troupe dégage les lieux sans avoir pu rencontrer l'inspectrice. Quinze jours plus tard les deux enseignants sont convoqués au commissariat du 2ème arrondissement le 1er avril en raison d'une plainte déposée par l'inspectrice à leur rencontre. «On ne nous a d'abord parlé que d'intrusion et

d'occupation, puis, à la seconde audition, le 12 mai, cette fois au commissariat du 1er arrondissement, on a demandé à Christian s'il avait bousculé la secrétaire», dit Isabelle Bérard.

«Nous n'avons même pas gêné les gens qui travaillaient là, nous n'avons rien cassé», témoigne Hugues Leenhardt, également présent le 10 mars. *L'objectif était une discussion avec l'inspectrice, certes de façon un peu inopinée, et en retour elle porte plainte ! On veut faire des citoyens qui expriment leur opinion des délinquants.* »

Isabelle Bérard et Christian Bernardini ont également reçu une lettre de l'inspecteur d'académie des Bouches-du-Rhône, Gérard Trève, les informant de sa décision de prononcer une «sanction du premier groupe» (avertissement ou blâme, la sanction disciplinaire la plus faible) à leur rencontre «suite à (leur) intrusion dans les locaux» de l'inspectrice et à «l'occupation du bureau de l'inspectrice». «On essaie par le biais des gens les plus impliqués de faire taire les autres», interprète Christian Bernardini.

Le 24 mars, sur la matinale de France Inter, le ministre de l'éducation, Xavier Darcos minimisait le mouvement. «Ils ne sont que 2000», estime-t-il ce matin-là. *J'aimerais bien qu'on parle des 358.000 professeurs qui au quotidien font leur métier et considèrent qu'il n'y a pas besoin de résister.* » Mais selon les désobéisseurs, derrière leur minorité affichés, les actes de «résistance passive» se multiplient chez leurs collègues.

Dernier exemple en date, les évaluations de CM2 de janvier qui avaient soulevé la colère de nombreux instituteurs et des parents d'élèves qui dénonçaient des questions trop difficiles, un système de notation binaire... Des directeurs d'école avaient refusé d'assurer la remontée des résultats au ministère, inquiets de leur exploitation possible. Résultat : il manque les réponses de 150.000 des élèves français, soit 22% d'entre-eux.

«Quels enseignants écrivent au tableau des phrases de morale ?»

Autre exemple, Isabelle Berard se demande qui applique vraiment l'instruction civique et morale, qui a remplacé, dans les nouveaux programmes de CP et CE1, le «vivre ensemble». «J'aimerais savoir quels enseignants écrivent au tableau des phrases de morale ou leur font apprendre la marseillaise par cœur ?», s'exclame-t-elle.

«Il y a une grande culture de l'obéissance dans l'éducation nationale», explique Mylène Roméas, 46 ans, enseignante marseillaise en résistance. *On préfère qu'on fasse semblant d'appliquer pour ne pas faire de vagues.* » Elle a décidé de «rompre avec cette hypocrisie» en décembre 2008 quand son inspectrice a menacé les



enseignants de son école de retrait de salaire parce qu'ils avaient utilisé durant une semaine les deux heures d'aide personnalisée pour réfléchir à la meilleure façon d'aider les enfants en difficulté. *«Nous ne sommes pas venus dans l'éducation nationale pour rien, dit-elle. Nous avons un idéal d'une école pour tous qu'on nous demande aujourd'hui de détruire.»*

Toujours à Marseille, une directrice d'école primaire décrit *«un certain désespoir car on est face à un mur»*. *«La conviction progresse chez les enseignants et les parents qu'il y a vraiment une volonté de casse de l'école publique de la part du ministère, estime-t-elle. Ce qui était d'abord pris pour de la maladresse devient de plus en plus clair au fur et à mesure des déclarations de Xavier Darcos ou de Nadine Morano.»*

C'est pour décrypter ce qu'il voit lui aussi comme un projet politique qu'un des premiers signataires d'une lettre de désobéissance, Bastien Cazals, 33 ans, a publié le 21 mai aux éditions Indigènes un court ouvrage *Je suis prof et je désobéis*. *«Les restrictions budgétaires dans l'éducation nationale ne sont pas nouvelles, ex-*

*plique ce directeur d'une école maternelle à Saint-Jean-de-Vedas, dans l'Hérault. Mais derrière il y a des réformes d'une autre nature qui révèlent une idéologie anti-républicaine si forte qu'en tant que citoyen je ne peux que résister.»* Il pointe pêle-mêle *«la remise en cause de la scolarisation des moins de trois ans», «la fin de l'égalité des écoles sur les territoires avec la création d'établissements d'établissement public d'enseignement primaire (Epep) et la publication des évaluations», «l'abandon des enfants en difficulté confrontés à des journées allongées par l'aide personnalisée et une diminution des Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)», etc.*

Qu'ils soient syndiqué, aient un passé militant, ou soient néophytes, beaucoup des désobéisseurs participeront à la la journée d'action interprofessionnelle du 26 mai. Mais, sans espoir, car ils se disent déçus par les syndicats enseignants *«qui en restent aux manifestations»*. *«Nous n'attendons qu'une chose que les partis politiques et les syndicats jouent leur rôle», dit Bastien Cazals. Normalement nous n'aurions pas eu à faire ça...»*

**Directeur de la publication :** Edwy Plenel  
**Directeur éditorial :** François Bonnet  
**Directrice général :** Marie-Hélène Smiéjan  
**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

**Rédaction et administration :** 8 passage Brulon 75012 Paris  
**Courriel :** [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)  
**Téléphone :** + 33 (0) 1 44 68 99 08  
**Télécopie :** + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

**Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés sur ce site web :** la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

**Abonnement :** pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.